



TARIFICATION 2026 - SALLES COMMUNALES

Annexe 4 de la DCM N°162/2025 du Mardi 09 Décembre 2026

FACTURATION SALLE LA FAMILIALE particuliers du Ménil + associations locales et intercommunales

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Salle Bar sans cuisine et vaisselle	82.00 €	124.00 €	82.00 €	126.00 €
Salle Bar avec cuisine et vaisselle	170.00 €	211.00 €	170.00 €	214.00 €
Salle Bar + Grande salle sans cuisine et vaiselle	165.00 €	247.00 €	165.00 €	250.00 €
Salle Bar + Grande salle avec cuisine et vaisselle	247.00 €	319.00 €	247.00 €	324.00 €
Exposition, conférences, jeux de cartes, ...	82.00 €	124.00 €	82.00 €	126.00 €
Animations à but non lucratif	Gratuit uniquement pour les associations		Gratuit uniquement pour les associations	
Organisateurs spectacles	618.00 €	783.00 €	618.00 €	795.00 €
Représentations théâtrales	165.00 €	247.00 €	165.00 €	250.00 €
Forfait nettoyage (toutes les salles)	103.00 €	103.00 €	103.00 €	105.00 €
Facturation casse - par article de vaisselle	3.00 €	3.00 €	3.00 €	3.00 €
Facturation casse - hors vaisselle	Selon tarif fournisseurs		Selon tarif fournisseurs	
Arrhes* demandés à la réservation	100.00 €	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Caution payable à la remise des clé - La Familiale	20.00 €	20.00 €	20.00 €	20.00 €

FACTURATION SALLE LA FAMILIALE associations et particuliers extérieurs

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Salle Bar sans cuisine et vaisselle	191.00 €	258.00 €	191.00 €	262.00 €
Salle Bar avec cuisine et vaisselle	386.00 €	448.00 €	386.00 €	455.00 €
Salle Bar + Grande salle sans cuisine et vaiselle	273.00 €	361.00 €	273.00 €	366.00 €
Salle Bar + Grande salle avec cuisine et vaisselle	464.00 €	551.00 €	464.00 €	560.00 €
Exposition, conférences, jeux de cartes, ...	165.00 €	247.00 €	165.00 €	250.00 €

FACTURATION SALLE DE SPORT

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Pour les associations locales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pour les associations extérieures	62.00 €	134.00 €	62.00 €	136.00 €

FACTURATION SALLE DES VESTIAIRES

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Salle de réunion	20.00 €	20.00 €	20.00 €	21.00 €

FACTURATION HALLE COUVERTE

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Location particulier avec 10 tables et 20 bancs	36.00 €	-	36.00 €	-

FACTURATION CHALET DES ASSOCIATIONS

Désignation	2025		2026	
	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE	PERIODE ESTIVALE	PERIODE HIVERNALE
	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04	01/05 au 31/10	01/11 AU 30/04
Associations locales et fêtes de quartier	-	-	-	-
Associations sur le territoire de la CC-BHV	57.00 €	-	57.00 €	-
Autres associations	98.00 €	-	98.00 €	-
Particuliers Guédons	57.00 €	-	57.00 €	-
Particuliers extérieurs	98.00 €	-	98.00 €	-
Arrhes demandées à la réservation	20.00 €	-	20.00 €	-

Déchets

La gestion des déchets est à la charge de l'utilisateur qui devra se procurer des sacs prépayés

Associations intercommunales

Il s'agit des associations Haute Moselle Ski Nordique et l'Amicale des Retraités de la Haute Moselle

Fonctionnement

Les arrhes ne seront pas remboursées sauf cas de force majeure

La Commune se réserve la possibilité d'utiliser les salles le vendredi soir en cas de location particulière le samedi

Les réservations de salles doivent impérativement être faites sur demande écrite auprès du Secrétariat de Mairie